

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.		Date d'inspection Le 26 octobre 2026		
Nom de l'établissement Franco II		Numéro de permis 526028		
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7		Numéro de téléphone (506) 458-9915		
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE		
Personnel SGE Lindsay Lewis	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le personnel responsable de la délivrance des permis a effectué l'inspection annuelle en vue du renouvellement du permis. Les enfants n'ayant pas école aujourd'hui, ils ont passé toute la journée à la garderie. À leur arrivée, les enfants étaient assis ensemble et prenaient leur collation du matin. Tous les repas et collation sont apportés de la maison et emballés individuellement pour chaque enfant. Des affiches présentant les activités prévues pour la journée étaient exposées à l'extérieur de chaque salle de classe, et des décorations d'Halloween étaient visibles dans tout l'établissement.

Après le collation du matin, de petits groupes d'enfants se sont rendus dans une salle de classe vide pour fabriquer du slime. Chaque enfant a reçu son propre tablier, son saladier et sa cuillère. L'éducatrice s'est montrée enthousiaste et impliquée tandis que les enfants suivaient les étapes pour créer leur propre slime à emporter chez eux. Certains enfants ont choisi d'ajouter des mini-araignées en plastique et des paillettes colorées à leur slime.

Dans l'autre salle de classe, les enfants avaient la possibilité de choisir entre un bricolage représentant un fantôme, un squelette ou une citrouille. Chaque salle de classe était bien approvisionnée en matériel, ce qui a permis aux enfants de travailler simultanément sur leurs bricolages sans avoir à attendre pour obtenir des fournitures telles que des ciseaux ou des bâtons de colle. En raison des activités prévues, les enfants ont dîné plus tard que d'habitude. Le respect des règles d'hygiène des mains a été constaté tout au long de l'inspection.

Après le dîner, le groupe s'est réuni pour lire "Nicolas Fou de Soccer". L'éducateur a posé des questions et encouragé les enfants à partager leurs réflexions et à participer aux discussions autour de l'histoire. Ensuite, le dernier groupe d'enfants s'est mis en file pour fabriquer du slime à son tour.

Une approche positive de l'accompagnement des enfants a été observée tout au long de l'inspection. Les éducateurs ont pris une part active aux activités des enfants et ont encouragé leur participation tout au long de la matinée. L'environnement était lumineux, bien rangé et accueillant, avec une grande variété de matériel à disposition, notamment des poupées, des petites voitures, des blocs de construction et du matériel de loisirs créatifs. Le programme était bien préparé, avec des activités et du matériel organisés en fonction des

Commentaires généraux

expériences prévues pour la journée. Les dossiers du personnel et des enfants ont été examinés et contenaient tous les documents requis.

Le personnel responsable de la délivrance des permis recommande le renouvellement du permis.

original signé par
Lindsay Lewis

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 octobre 2026

Date

original signé par
Eve Gendron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 octobre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"